

Le CREPS de la Réunion recherche pour l'année 2019-2020 :

Établissement public de formation, le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive accueille de jeunes sportifs de haut niveau et les accompagne dans l'accomplissement de leur double projet scolaire et sportif. Répartis sur les deux sites en fonction de leurs spécialités sportives il s'agit de jeunes mineurs pour la plupart dont la majorité est interne dans l'établissement.

Pour ses sites de Saint-Denis et de la Plaine des Cafres :

Postes d'assistants d'éducation (susceptibles d'être vacants)

Titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou supérieur les assistants d'éducation doivent être âgés de 20 ans au moins. Ils exercent les fonctions suivantes :

- Encadrement et surveillance des sportifs inscrits dans l'établissement, y compris le service d'internat la nuit et, en dehors de l'établissement, dans le cadre d'activités nécessitant un accompagnement de ceux-ci ;
- Aide à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- Participation à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle ;
- Participation à l'aide aux devoirs et aux leçons ;
- Participation aux actions de prévention et de sécurité conduites au sein de l'établissement.

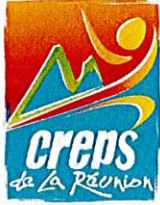
Conditions :

L'assistant (e) d'éducation exerce ses fonctions pendant les périodes scolaires sur un volume d'heures annualisées selon un planning établi par l'établissement comprenant des services de nuit. Ces derniers correspondant à la période qui s'étend du coucher au lever des sportifs sont décomptés forfaitairement pour trois heures.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures sont à adresser à M. le Directeur du CREPS de La Réunion accompagnés d'une lettre de motivation et d'un CV par mail à :

- creps@creps-reunion.sports.gouv.fr
- cpe@creps-reunion.sports.gouv.fr



FICHE DE POSTE
Assistant-e d'éducation

Présentation du service :

Mission principale du service :

Encadrement, surveillance et suivi éducatif des sportifs des pôles des filières d'accès au haut niveau inscrits dans l'établissement, à partir de leur arrivée sur le site et jusqu'à leur départ le lendemain. Il s'agit notamment de l'encadrement et du suivi du soutien scolaires, de la surveillance et de l'accompagnement éducatif des sportifs pendant le temps de présence dans l'établissement de jour comme de nuit.

Positionnement de l'agent dans l'organigramme :

Mission d'encadrement : non

Missions et activités du poste :

L'assistant-e d'éducation exerce les missions prévues par l'article 1^{er} du décret n° 2016-2014 du 30 décembre 2016 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation dans les établissements publics de formation régis par le code du sport.

Mission principale, finalité du poste :

Encadrement, surveillance et suivi éducatif des sportifs des pôles des filières d'accès au haut niveau inscrits dans l'établissement, pendant leur temps de présence dans le CREPS notamment, l'encadrement, le suivi et le soutien scolaire, l'accompagnement éducatif, la mise en place d'activités socio-éducatives, la surveillance pendant les périodes de nuit...

Missions et activités :

Mission 1 : accueil, encadrement, surveillance et gestion des sportifs internes et externes

- Gestion des malades avec les responsables de pôles
- Surveillance du comportement des sportifs et contrôle du respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective, pendant le temps libre, les repas et les études
- Évacuer les sportifs, les mettre en sécurité et guider les secours en cas d'incendie, d'accident ou d'incident

Mission 2 : accompagnement éducatif, suivi et soutien scolaires

- Suivi des résultats et du comportement scolaires, gestion du registre « suivi individuel des élèves » (absences, retards, observations dans le carnet de liaison du collège, sanctions...), Participation à l'aide aux devoirs et aux leçons (méthodologie, aide personnalisée)
- Aide à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication
- Participations aux réunions de l'équipe éducative du CREPS et avec les responsables de pôles
- Participation à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle
- Participation aux actions de prévention et de sécurité conduites au sein de l'établissement

Mission 3 : Animation

- Programmation d'animations sur le temps libre en coordination avec le ou la responsable des équipes
- Participation éventuelle aux journées de prévention (bizutage, violences, drogue, hygiène de vie, alimentation, sexualité...)
- Participation à l'organisation d'activités diverses (fêtes, sorties, anniversaires...)
- Mise à disposition de livres, revues, journaux, BD, jeux de société... en prêt

Mission 4 : suivi administratif, secrétariat

- Aide à la constitution des dossiers administratifs des internes avant le début de l'année scolaire et suivi de ces dossiers tout au long de l'année
- Tâches complémentaires (secrétariat, rédactions de comptes rendus, archivage, accueil téléphonique, accueil physique...) pouvant être confiées pendant toute la durée du contrat de travail